

Prise de position

Extension du mandat de négociation sur l'énergie avec l'UE

Aujourd'hui déjà, la Suisse est un pilier du système énergétique européen. Elle livre en effet de l'électricité à l'UE, tout comme elle en achète en provenance de pays européens. Notre pays fait en outre le commerce de sources d'énergie comme le bois et le gaz, achète en Europe des technologies pour la production énergétique ainsi que l'approvisionnement en énergie et entretient activement un transfert de savoir avec ses voisins européens tandis que ses entreprises fournissent à des acheteurs de l'UE de précieuses technologies énergétiques. En bref, la Suisse profite d'un système incluant des états et des partenaires économiques fiables pour la sauvegarde de ses intérêts énergétiques et politico-économiques actuels et futurs, tout en contribuant de manière décisive à ce système.

L'Agence pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (A EE) ainsi que ses membres demandent donc l'approbation d'une adaptation du mandat de négociation entre la Suisse et l'UE dans le domaine de l'électricité à d'autres thèmes liés à l'énergie. Les conditions cadres avec l'UE devront être organisées de sorte que les importants potentiels dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique restent accessibles également aux entreprises suisses, et ce de manière égale en droits. Nous sommes convaincus que des investissements ciblés dans les installations et l'infrastructure du réseau en Suisse et à l'étranger rendrait possible un approvisionnement uniquement au moyen d'énergies renouvelables. Pour cela, nous avons besoin d'une infrastructure de réseau bien construite et moderne ainsi qu'un accès ouvert et égal en droits de la Suisse au réseau énergétique européen.

L'élargissement du mandat de négociation avec l'UE permettrait à la Suisse de faire un grand pas dans cette direction.

Berne, août 2010